

Date de Convocation	Présents	Dont suppléant(s)	Pouvoir(s)	Absent(s) excusé(s)	Absent(s)
22 juin 2021	6	0	4	5	0

Vote(s) pour : 10  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 29 juin 2021

Sous la présidence de Monsieur Julien VICK, Président du Syndicat des Eaux de la Région Messine

### Point n° 3 : Compte de Gestion de l'année 2020

Le Comité Syndical,

**VU** l'instruction budgétaire M49

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2311-5 et suivants ;

### DECIDE

- **DE DECIDER** que le Compte de Gestion du Syndicat des Eaux de la Région Messine, dressé pour l'exercice 2020 par le Trésorier Principal Municipal, joint en annexe, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part.

- **D'ARRETER** les résultats totaux des différentes sections budgétaires du budget de l'exercice 2020 à 2 195 553,33 Euros, conformément à l'état II-2 (page 23) joint en annexe.

Le Président du SERM



Julien VICK